



02/06/2020

Non aux licenciements, répartition du travail entre tous !

Après la menace du Covid-19, voilà celle des fermetures d'usines et des licenciements, et là, aucune protection à attendre de l'État ! Renault en est le symbole.

Le constructeur automobile a tiré le premier coup de canon de l'offensive en menaçant de fermer quatre usines. Et on a compris, par la bouche du ministre de l'Économie, que l'État, qui détient 15 % du capital « *n'exigera pas le maintien de l'emploi* » !

Qu'un groupe comme Renault décide, avec la complicité du gouvernement, de fermer des usines et de licencier des milliers de salariés montre que personne n'est à l'abri.

Dans cette guerre féroce qu'est le capitalisme, la crise est toujours l'occasion pour les capitalistes les plus puissants d'avaler les plus faibles et de resserrer l'étau sur les sous-traitants et les fournisseurs. Et surtout, elle est toujours le prétexte et un moyen de chantage pour imposer des sacrifices supplémentaires aux travailleurs.

Contrairement au Covid-19, l'épidémie de fermetures et licenciements n'a rien de naturel. Ce sont des choix de classe : pour ses profits, la grande bourgeoisie est prête à nous faire crever. Nous ne devons pas l'accepter !

Lutter contre ces licenciements est une question vitale pour le monde du travail et toute la société. Dans le contexte de crise actuelle, personne ne peut sérieusement envisager trouver un autre gagne-pain. Perdre son emploi est une condamnation à la pauvreté et à la déchéance.

Face à l'effondrement des commandes et de l'activité, il faut répartir le travail entre tous. Si l'activité est réduite, les cadences et le temps de travail doivent baisser avec les

salaires maintenus intégralement.

Il faut imposer de travailler moins pour travailler tous !

Cela a un coût ? Oui, mais l'an dernier, les seules entreprises du CAC 40 ont réalisé 80 milliards d'euros de profits. Soit l'équivalent de plus de deux millions d'emplois payés 1 800 € mensuels, cotisations incluses.

Alors, que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent !

Durant le confinement, l'État a garanti les affaires des actionnaires et des capitalistes à coups de dizaines de milliards. Il s'est substitué au grand patronat en payant le chômage partiel à 12 millions de salariés. Il va continuer de l'aider au travers de différents plans de relance.

Il prévoit de prêter sept milliards à Air France et cinq milliards à Renault.

Eh bien, il faut que l'argent public garantisse les emplois et les salaires des travailleurs, y compris des plus petites entreprises !

Ce serait impossible car contraire à la compétitivité et aux règles capitalistes ? Mais ces règles ne servent qu'à enrichir une minorité, à détruire les emplois et condamner les travailleurs à la misère.

Elles transforment tout en source de profit et soumettent services publics et hôpitaux à la course à la rentabilité, avec le désastre sanitaire qu'on sait. C'est en leur nom que le capitalisme détruit la planète à petit feu.

Du point de vue des travailleurs et de leur survie, la répartition du travail entre tous sans perte de salaire est la seule réponse réaliste. Si nous ne voulons pas être condamnés à vivre des miettes d'une société en crise, il nous faudra l'imposer.



Sommaire

Gedimat-Spire, Charleville-Mézières : Première brique de la construction du rapport de force

page 2

Charleville-Mézières : Mobilisation de soutien à un inspecteur du travail suspendu

page 2

Ardennes CN, Nouzonville : Si le marché ne décolle pas, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

page 3

Région Grand-Est : C'est encore la faute à Covid !

Fermeture de classes au collège de Raucourt-Mouzon : L'urgence sociale sauce Blanquer

page 4

Centre de tri postal, Charleville-Mézières : Les champions de l'organisation

page 5

Logements sociaux, Habitat 08 : Les loyers, il faut les annuler pas les reporter !

Gedimat-Spire, Charleville-Mézières

Première brique de la construction du rapport de force

Les travailleurs de Gedimat-Spire, société de matériaux de construction de Charleville-Mézières, se sont mobilisés pour obtenir le retour de deux de leurs collègues, le décompte des heures travaillées pendant le confinement et l'application des règles sanitaires. Ils ont eu gain de cause concernant la réintégration de leurs collègues et les clients devront désormais porter des masques.



Par contre, il n'y a pas eu d'avancée concernant le temps de travail. Pendant le chômage partiel, certains ont travaillé plus de 8 heures par

jour et jusqu'à 43 heures par semaine. C'est la logique de rentabilité qui prévaut : faire produire plus en économisant un maximum de salaires.

Même si le compte n'y est pas encore, cette première mobilisation a marqué des points. Cela montre bien que pour se faire entendre, les travailleurs doivent s'organiser et ne rien lâcher. Face aux pressions patronales qui s'aiguisent, aiguisons nos colères !

Charleville-Mézières

Mobilisation de soutien à un inspecteur du travail suspendu

Lundi 25 mai, ont eu lieu de nouvelles mobilisations de soutien à Anthony Smith, inspecteur du travail suspendu pour avoir demandé à un employeur d'aides à domicile, des garanties sur la sécurité des salariés durant l'épidémie.

De nombreux rassemblements ont été organisés dans la région. À Charleville, une dizaine de manifestants se sont réunis devant les locaux de la Direccte. Par ailleurs, la pétition de soutien en ligne a recueilli près de 150 000 signatures et des dirigeants des partis de gauche et d'extrême-gauche, dont Nathalie Arthaud pour Lutte ouvrière, ont adressé un courrier à Muriel Pénicaud, ministre du travail.

Pour l'instant, cette dernière maintient la procédure de suspension.

Les pressions sur les inspecteurs du travail se sont multipliées durant toute la période de confinement. Aujourd'hui le pouvoir voudrait qu'ils ferment les yeux sur les conditions de la

reprise du travail. Un autre inspecteur de Reims s'est d'ailleurs vu rappeler à l'ordre par sa hiérarchie. Le patronat est pressé de faire repartir la machine à profit quoi qu'il en coûte aux travailleurs et quitte à s'asseoir encore davantage sur le code du travail !



Ardennes CN, Nouzonville

Si le marché ne décolle pas, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

Fabricant de machines-outils, Ardennes CN, essentiellement sous-traitant de l'aéronautique à Nouzonville, est cloué au sol par la crise. En effet, l'activité dans ce secteur ne redécolle pas puisque les grands donneurs d'ordre, Safran et Airbus, ne prévoient pas de relancer leurs commandes avant 2022.

Le patron a su user de toutes les largesses de l'État : prêts garantis et paiement des salaires. Mais pour les travailleurs, les salaires ont été amputés de 15 % pendant la période de chômage



partiel et aujourd'hui seulement un quart d'entre eux ont repris le travail.

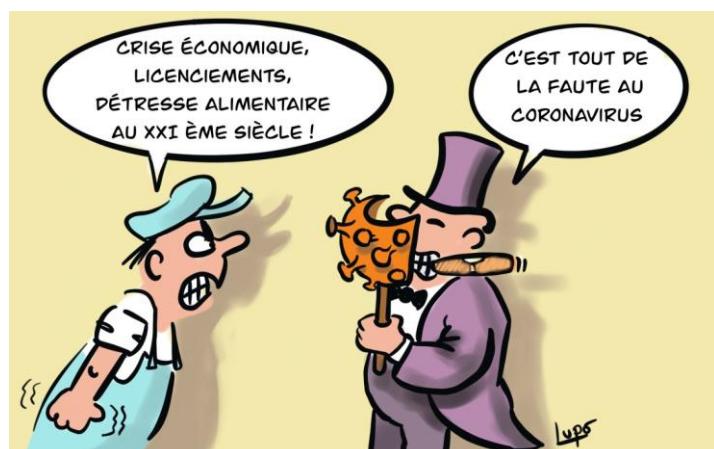
Ce n'est pas aux travailleurs de payer le ralentissement de l'économie lié à cette crise. Si les

commandes baissent et que l'activité se réduit, il faut réduire les cadences et le temps de travail tout en maintenant les salaires. Il faut répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Pour cela, il faudrait aller récupérer l'argent là où il est : dans les coffres-forts des entreprises du CAC. En 2019, les donneurs d'ordre Safran et Airbus ont respectivement réalisé un bénéfice de 2,5 et 6,9 milliards d'euros : voilà de quoi assurer les emplois et les salaires !

Région Grand-Est

C'est encore la faute à Covid !

Les 5 500 agents des lycées de la région Grand Est devaient toucher un supplément de salaire, représentant une augmentation de 700 euros par an. Mais l'épidémie est passée par là, et les patrons ont raflé la mise. C'est aux travailleurs que le président de région entend présenter la facture des pertes sur le budget de 2020 : gel des salaires, ralentissements de carrière, diminution de 800 000 euros de l'enveloppe destinée aux activités sociales.



Que signifie « pertes de budget » quand l'Etat promet 8 milliards à l'industrie automobile, 7 milliards à Air France... Et la liste des cadeaux payés sur fonds publics est loin d'être close !

Ce n'est pas aux personnels des collectivités de payer pour ces cadeaux. Stop aux détournements d'argent public qui doit aller au service public !

Fermeture de classes au collège de Raucourt-Mouzon

L'urgence sociale sauce Blanquer

« La réouverture des écoles et des établissements est une urgence sociale et un impératif éducatif » martèle sans cesse Blanquer, s'alarmando du décrochage scolaire aggravé par le confinement.



Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre son plan de suppression de classes dans les établissements scolaires.

Les parents et les enseignants du collège de Raucourt-Mouzon protestaient déjà contre la décision de fermer une classe de sixième et la suppression d'une division de troisième à la rentrée. Les actions prévues avant les vacances de Pâques ont été ajournées à cause du confinement, mais les enseignants ont bien l'intention de les remettre à l'ordre du jour, dès la reprise des cours.

La seule urgence pour le gouvernement est de rouvrir les écoles et les collèges afin que les parents puissent retourner au boulot. Mais dès la rentrée de septembre, les élèves de 6^{ème} se retrouveront à 30 par classe.

On a toutefois envie de prendre au mot son ministre : « *des groupes de 15 élèves maximum* » dans les meilleures conditions matérielles... Et si on le lui imposait comme solution permanente contre le décrochage scolaire ?

Centre de tri postal, Charleville-Mézières

Les champions de l'organisation



Au centre de tri, la direction prétend que sa réorganisation de la distribution du courrier en 35 heures sur 4 semaines (3 semaines à 5 jours et la dernière semaine sur 6 jours) serait bénéfique à tous. Depuis deux semaines, des débrayages ont lieu le

samedi pour protester contre l'aggravation des conditions de travail que cela représente pour les agents.

En effet, le quart de l'effectif qui travaille un samedi sur quatre, se retrouve sur des tournées à rallonge. Le restant de la semaine, les équipes chargées du tri sont tellement débordées par le nombre de paquets qu'elles n'ont plus le temps de trier les lettres.

Devant l'impossibilité de procéder à leurs tournées, les

postiers ont croisé les bras en attendant que la direction trouve une solution à la pagaille qu'elle avait elle-même semée. Elle a ainsi dû réembaucher cinq intérimaires dont elle voulait au départ se débarrasser !

Si en croisant les bras, les postiers ont obligé la direction à embaucher des intérimaires, en levant le poing, ils sauront imposer des embauches durables et massives qui amélioreront les conditions de travail de tous.

Logements sociaux, Habitat 08

Les loyers, il faut les annuler pas les reporter !

Durant le confinement, les travailleurs ont vu leur situation financière se dégrader lourdement, a fortiori les travailleurs précaires, dont les patrons se sont débarrassés.

Nombre d'entre eux doivent aujourd'hui se poser la question de se nourrir ou de se loger. Au cours des dernières semaines, le bailleur social Habitat 08 a d'ailleurs reçu 132 appels de locataires afin d'obtenir un

délai supplémentaire pour verser les loyers.



En 1871, pendant la Commune de Paris, les ouvriers étaient au pouvoir. Ils ont adoptées des mesures radicales dans l'intérêt des

travailleurs. Ils ont entre autre publié un décret exemptant les locataires des loyers impayés sur plusieurs mois. Ils se sont ainsi directement attaqués aux rentes des propriétaires.

Au 21^{ème} siècle, dans l'un des pays les plus riches du monde, renouons avec cette tradition ouvrière. Reporter le paiement des loyers ne suffira pas, il nous faudra les annuler totalement.

Un nouveau site de Lutte Ouvrière :
Des idées pour comprendre le monde



<http://www.lutte-ouvriere.org/comprendrelemonde>

Nos publications



Notre hebdomadaire



Notre mensuel

Cliquez sur le type de publication pour y accéder en ligne